



**MOUVEMENT INTRA DÉPARTEMENTAL**

**Annexe 4 : FORMULAIRE DE DEMANDE DE BONIFICATION (à l'initiative de l'agent)**

Affaire suivie par :  
 Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Josfia Amina BOINA  
 Thomas FLORENT  
 Inssa ALI MADI  
 Date de naissance : ..... Téléphone : .....  
 Téléphone : .....  
 02 69 61 33 91  
 02 69 61 87 61  
 Adresse postale : .....  
 Mail personnel : .....  
 Courriel : .....  
 Mail professionnel : .....  
[dep@ac-mayotte.fr](mailto:dep@ac-mayotte.fr)  
[mvt1d@ac-mayotte.fr](mailto:mvt1d@ac-mayotte.fr)

**Je suis en situation de :**

- : RC (rapprochement de conjoint)
- : PI (parent isolé)
- : APC (autorité parentale conjointe)
- : Vœux liés
- : Handicap [BOE] (ou mon conjoint, ou mon enfant)
- : Situation médicales       : Situation sociales

Site Internet :  
<http://www.ac-mayotte.fr>

Adresse :  
BP 76  
97 600 MAMOUDZOU

**Pièces à fournir selon les différentes situations énoncées ci-dessus :**

**RC** : photocopie du livret de famille ou extrait de naissance des enfants, attestation du PACS, attestation de la résidence professionnelle du conjoint, certificat de scolarité pour les enfants de moins de 18 ans ou tout document permettant à l'administration d'examiner la demande.

**APC** : photocopie du livret de famille ou extrait des naissances des enfants (moins de 18 ans), photocopie de la décision de justice dans l'intérêt de l'enfant et tout document permettant à l'administration d'examiner la demande.

**PI** : photocopie du livret de famille ou extrait des naissances des enfants (moins de 18 ans), toute pièce officielle attestant de l'autorité parentale unique (enseignant vivant seul et supportant seul la charge d'un ou de plusieurs enfants) et tous les documents justifiant la garde d'enfant à charge et attestant que la mutation améliorera les conditions de vie de l'enfant (proximité de la famille, facilité de garde quelle qu'en soit la nature, etc.).

**Vœux liés** : photocopie du livret de famille ou extrait de naissance des enfants, attestation du PACS, attestation de la résidence professionnelle du conjoint, certificat de scolarité pour les enfants de moins de 18 ans ou tout document permettant à l'administration d'examiner la demande.

**Handicap (BOE : Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi « loi du 11 février 2005 »)** : attestation de reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH), les titulaires de la carte d'invalidité etc. et tout document permettant à l'administration d'examiner la demande.

**Raisons sociales** : il conviendra de prendre contact directement avec l'assistante sociale en s'adressant au pôle social du rectorat ([ass.personnel@ac-mayotte.fr](mailto:ass.personnel@ac-mayotte.fr)).

**Raisons médicales** : il conviendra de prendre contact directement de la division des affaires médicales, accidents et des retraites ([affaires.medicales@ac-mayotte.fr](mailto:affaires.medicales@ac-mayotte.fr)).

**Il est impératif de transmettre le formulaire accompagné des pièces justificatives au plus tard le 25 avril 2025. Passé ce délai, aucune demande ne sera traitée. ⚠ Toute demande incomplète sera automatiquement rejetée et les situations relatives aux demandes de RC, APC, PI et vœux liés ne sont pas cumulables.**

Date :

Signature :